

République Algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'enseignement supérieur

Université *ABOU-BAKR BELKAÏD* Tlemcen

Faculté des lettres et des langues

Département de français



Analyse de La politique linguistique de la ville

Cas d'étude : les affiches publicitaires dans la ville de Tlemcen

Dans le but de l'obtention d'un diplôme de master II en Science du langage.

Présenté par :

SALAH-BELKHODJA Omar

Encadrée par :

Mme. AMMI-ABACCI Amel

- **Membres du jury :**
- Président du jury : Mme. MANSOURI. E
- Examineur : Mme. OUDEJDI-DAMERDJI. A

Année universitaire : 2016-2017

République Algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'enseignement supérieur

Université *ABOU-BAKR BELKAÏD* Tlemcen

Faculté des lettres et des langues

Département de français



Analyse de La politique linguistique de la ville

Cas d'étude : les affiches publicitaires dans la ville de Tlemcen

Dans le but de l'obtention d'un diplôme de master II en Science du langage.

Présenté par :

SALAH-BELKHODJA Omar

Encadrée par :

Mme. AMMI-ABACCI Amel

• **Membres du jury :**

- Président du jury : Mme. MANSOURI. E
- Examineur : Mme. OUDEJDI-DAMERDJI. A

Année universitaire : 2016-2017

Remerciement :

Je tiens à exprimer ma plus profonde reconnaissance à :

Mon encadrante : Mme. AMMI-ABACCI Amel pour ses constants conseils ainsi que pour sa disponibilités.

Les membres du jury, qui ont bien voulu évaluer ce modeste travail.

L'ensemble des professeurs du département de Français pour l'énorme travail qu'ils accomplissent au sein de l'université.

Mes chères parents, pour leurs soutient moral et financier.

Table des matières :

Introduction générale Page 6

Chapitre I : Cadrage méthodologique et protocole d'enquête

1. Méthodologie Page 11

2. L'approche : HypothéticodéductivePage 13

3 Description du corpusPage 13

Chapitre 2 : Cadrage théorique : Politique linguistique de la ville

1. La politique linguistique en Algérie Page 16

2. Les pratiques langagières des algériens Page 18

3 .Le statut des langues en Algérie Page 19

3.1. L'arabe classique Page 20

3.2. L'arabe dialectalPage 20

3.3 La langue française Page 21

3.4 La langue berbère (Tamazight) Page 23

4 Les variétés linguistiques en présence Page 24

4.1 Les variétés de l'arabe dialectal Page 24

4.2 Les variétés du berbère Page 25

5 La place du français et de l'arabe classique dans le système éducatif Page 26

5.1 L'arabe classique Page 26

5.2 Le français Page 27

6 Les autres langues étrangères Page 27

7 Les enjeux de la mondialisation sur le marché linguistique en Algérie..... Page 29

8 Genèse de la sociolinguistique Page 35

8.1 La sociolinguistique urbainePage 36

8.2 La ville en sociolinguistique urbaine Page 37

8.3 Les affiches publicitaires en tant qu'élément de la sociolinguistique urbaine Page 38

Chapitre 03 : langues et pratiques linguistiques dans les affiches publicitaires de la ville

1 Catégorisation linguistique des affiches publicitaires Page 40

1.1 L'alternance codique dans les affiches publicitaires..... Page 40

1.2 Le monolinguisme dans les textes publicitairesPage 43

1.2.1 Le monolinguisme en arabe institutionnel	Page 43
1.2.2 Le monolinguisme arabe algérien	Page 45
1.2.3 Le monolinguisme français	Page 45
2 Confrontation des résultats avec les textes de loi	Page 48
Conclusion	Page 53
Annexe	Page 55
Bibliographie	Page 65

Introduction :

La ville est un lieu de socialisation et d'unification, mais aussi un lieu de conflit et de tension ; conflit dans le sens où plusieurs langues et variétés de langues sont en concurrence et notamment dans le domaine médiatique et publicitaire, car s'il y a un marché sur lequel les langues ont un enjeu économique, c'est bien celui de la publicité.

La ville est le lieu de rencontre de plusieurs acteurs sociaux, de cultures et de langues et aussi c'est le lieu où foisonnent plusieurs phénomènes langagiers, notamment les écrits (graffitis, tags, affiche publicitaire, etc.). L'intérêt que nous portons pour ce terrain découle de son aspect hétérogène et particulièrement complexe qui fait presque oublier la présence d'une politique linguistique de la ville, tant il sujet aux variations et au mélange de codes.

En effet, ces dernières années des études ont tenté de décrire les particularités des pratiques langagières en milieu urbain, et ce on corrélation avec le marquage identitaire des individus qui, en quelque sorte, s'identifie à travers les écrits dans la vile : On peut citer notamment les travaux de Ali-Bencherif Mohamed Zakaria et de OUHASSINE Chehrazed, qui ont traité les affiches publicitaires dans leurs fonctions identitaires.

Le phénomène de la publicité en milieu urbain tant à prendre de l'ampleur, de par la multiplicité des produits que par la diversification des langues utilisées. En effet, l'ouverture du pays au marché mondial et à la privatisation de ce secteur a favorisé la créativité langagière mise en mur.

Notre travail de recherche s'inscrit dans le vaste domaine de la sociolinguistique urbaine et de la sociolinguistique appliquée. Il s'agira pour nous de faire la corrélation entre les textes de loi qui régissent la ville ¹d'un point de vue linguistique et les pratiques réelles qu'on trouve dans les affiches publicitaires : autrement dit, il s'agira de confronter la gestion in vitro², des langues dans les affiches publicitaires avec les pratiques in vivo de ces mêmes affiches.

La question principale sur laquelle va se fonder ce travail est : quels sont les soubassements qui régissent le choix de langues dans la ville de Tlemcen ? Les affiches publicitaires dans la ville de Tlemcen sont-elles en adéquation avec les textes de loi qui régissent la ville d'un point de vue linguistique ?

Pour répondre à ces questions, nous mettrons à l'épreuve quelques hypothèses que nous allons affirmer ou infirmer tout au long du travail :

- 1) Nous supposons que la politique linguistique de la ville est en faveur du plurilinguisme en milieu urbain d'où cette diversité linguistique mise en mur.
- 2) Une potentielle absence de surveillance et de rigueur quant aux choix de langues pourrait être la cause d'une telle diversité linguistique.

Pour le recueil de données, nous allons en premier lieu, recueillir des textes de loi concernant la gestion de la langue en milieu urbain ; pour cela, nous nous

¹ Il s'agira pour nous d'interroger la politique linguistique de la ville de Tlemcen qui sera notre cas d'étude.

²La gestion de la langue dans sa dimension in vitro renvoie à une forme de gestion au niveau des institutions telles que l'état.

sommes rendus sur le site <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/> qui explicite clairement l'évolution diachronique de la politique linguistique en Algérie et cela en s'appuyant sur des textes de loi tirés de la constitution et aussi les discours des présidents de la République depuis l'indépendance jusqu'à maintenant.

En second lieu nous allons prendre en photo un nombre d'affiches publicitaires en milieu urbain de la ville de Tlemcen ; nous focaliserons notre recherche sur la zone la plus dynamique en termes d'affiche publicitaire³.

Comme approche d'analyse, nous utiliserons la méthode hypothéticodéductive, car cela nous permettra de partir d'une hypothèse(s) de départ, tirée(s) de nos lectures et constats, en allant vers une vérification et une confrontation avec le corpus réel et authentique afin de prouver la validité ou l'invalidité de notre postulat de départ. Pour justifier ce choix, nous dirons qu'on ne peut pas utiliser l'approche empirico inductive, car cela supposerait qu'on ferait appel à une expérimentation or, notre travail d'étude ne demande en aucun cas une expérience, mais plutôt une observation ainsi qu'une lecture.

En partant de ce principe, et étant donnée la nature de notre corpus (qui est fixe et figé), nous avons opté pour une méthode quantitative dite « Hypothéticodéductive » en effet dans ce genre de méthode « *les données viennent de la sorte confirmer ou infirmer une construction rationnelle, qui, d'une façon prime sur elles* » Philippe BLANCHET (2012 : 31).

³ Il s'agira de faire une esquisse de toute la ville de Tlemcen (corpus macro)

Pour ce qui est du travail d'analyse, nous tenterons de dégager la politique linguistique de la ville (s'il y en a une) à travers le texte de loi. Ensuite il sera question d'analyser les langues présentes dans le corpus étudié et voir quelle langue domine le milieu urbain en termes d'affiches publicitaires de la ville de Tlemcen.

Il s'agira ensuite de confronter les deux éléments afin de mettre en exergue la relation qui existe entre la politique linguistique de la ville et la mise en mur du plurilinguisme.

Notre travail de recherche sera divisé en trois chapitres : le premier chapitre sera dédié à la méthodologie et aux protocoles de l'enquête, le second chapitre sera consacré aux concepts théoriques nécessaires à l'accomplissement de notre recherche, le troisième chapitre, quant à lui, sera consacré à l'analyse du corpus et à l'interprétation des résultats.

La première partie de notre travail sera consacrée à la méthodologie, dans ce chapitre nous exposerons les étapes et les outils méthodologiques utilisés pour mener à bien notre recherche.

Le volet théorique sera divisé en deux parties : la première partie traitera de la politique linguistique en Algérie. Nous tenterons de faire une esquisse diachronique de l'évolution de la politique linguistique en Algérie ainsi que les particularités des langues et variétés de langues présentes sur le territoire algérien. La seconde partie, quant à elle, survolera les concepts clés en sociolinguistique urbaine ainsi que la particularité des affiches publicitaires.

Le volet analytique sera consacré à l'analyse des photos prises dans la ville : Il sera question d'analyser le corpus et à d'interpréter les résultats.

Chapitre 01 :

Cadrage

méthodologie et

protocole d'enquête

Chapitre 01 : Cadre méthodologique et protocole d'enquête

Méthodologie

« S'il n'existe pas de méthodologie parfaite permettant d'appréhender de manière exhaustive le phénomène étudié, il est toutefois possible de privilégier la méthode rendant possible une approche de celui-ci qui soit la plus complète possible ».

(Petitjean, 2009 : 111)

À l'instar de cette citation, nous considérons qu'il n'existe pas de méthodologie type pour appréhender le phénomène étudié, il convient alors aux chercheurs de façonner une méthodologie propre au corpus et à la nature de l'étude. En effet, le chercheur peut s'inspirer de méthodologies déjà préétablies auparavant. Toutefois, ces méthodologies doivent être accommodées et conditionnées selon la nature du corpus ainsi que les objectifs poursuivis par la recherche.

Étant donné que notre travail se focalise sur deux axes : (la politique linguistique de la ville et les affiches publicitaires), notre méthodologie, elle aussi, sera divisée en deux parties :

Dans un premier temps, nous allons nous intéresser à l'aménagement linguistique en Algérie de façon générale et de la ville de Tlemcen en particulier. Pour cela nous avons pris comme référence une plateforme numérique⁴ traitant de l'aménagement linguistique dans plus de 390 États, dont l'Algérie. L'auteur de cette

⁴ <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/>

plateforme, Jacques Leclerc collaborateur à la CEFAN⁵, présente les situations politiques et linguistiques de plusieurs États, et cela en se basant sur les chartes de la constitution relatives à chaque nation.

Nous nous sommes intéressés, dans un premier temps, à l'aspect diachronique de l'aménagement linguistique en Algérie, notamment avec la politique post coloniale, qui constitue un tournant majeur sur la gestion des langues en Algérie.

Par ailleurs, si l'étude de la politique linguistique en Algérie constitue la partie in vitro de notre travail, la seconde partie sera consacrée à la gestion in vivo des langues en milieu urbain. Notre corpus d'analyse se constitue d'une centaine d'affiches publicitaires prises dans toute la ville de Tlemcen. Il s'agit en effet d'un corpus macro⁶, dans la mesure où nous avons jugé nécessaire d'esquisser toute la ville et cela pour éviter une quelconque généralisation lacunaire.

Nous avons pris des photos des affiches publicitaires grâce à un appareil photo numérique et cela s'est fait la journée du 1^{er} avril 2017 : le choix de la date du recueil des données nous semble pertinent dans la mesure où nous avons opté pour un vendredi, qui est un jour de repos ce qui implique une circulation moindre.

⁵ Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord

⁶ C'est une approche des institutions, de la structure sociale, types de variations, pratiques linguistiques de groupes.

Ainsi que nous avons retardé la date de la récolte afin de recenser le maximum d'affiches publicitaires.⁷

1. L'approche d'analyse : hypothéticodéductive

Une fois les corpus qui servent de plateforme à notre analyse recueillis, notre approche d'analyse consistera en une méthode « Hypothéticodéductive ». En effet, cette approche d'analyse présente beaucoup d'avantages ainsi que le fait qu'elle soit plus accommodée à la nature de notre étude : « *Cette approche consistent à proposer au départ de la recherche, à titre d'hypothèse, une réponse à une question, et à valider ou invalider cette réponse en la confrontant par expérimentation, en situation contrôlée, à des données sélectionnées* » Philippe Blanchet (2012 : 31). À l'instar de cette citation, on comprend que dans cette approche l'hypothèse prime sur le travail dans la mesure où le travail d'analyse tente d'affirmer ou infirmer l'une des hypothèses. Toutefois, cela laisse croire que les résultats finals seront conditionnés selon les hypothèses présentées aux départs. Il est donc plus prudent de considérer les résultats trouvés, non pas relevant d'une vérité, mais plutôt comme les résultats d'une hypothèse momentanément et contextuellement fiable.

⁷ Nous avons pris la peine de retarder la recueil des données notamment pour coïncider avec la campagne électorale même si les affiches concernant cette dernière ne fait pas parties des affiches publicitaires.

2. Description du corpus

Comme nous l'avons signalé en haut, notre corpus de recherche sera divisé en deux parties :

La première est les textes de loi recenser dans la plateforme numérique <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/>. En effet, ce site propose des textes de loi tirés directement de la constitution algérienne et cela dans une optique diachronique ; c'est-à-dire que le site propose une évolution dans le temps des textes de loi régissant les langues en milieu urbain et médiatique. Le site propose notamment des citations tirées directement de discours présidentiels concernant les langues en Algérie.

La seconde partie du corpus concerne l'aspect in vivo de notre étude : il s'agit en effet des affiches publicitaires se trouvant dans la ville de Tlemcen. Il est important de cerner ces affiches dans l'espace et le temps dans la mesure où certaines affiches ne sont que provisoires et sont relatives à un événement ou à un contexte bien déterminé.

Pour ce qui est de l'espace, nous avons pris le soin de faire le tour de toute la ville afin d'avoir un corpus le plus représentatif possible : en effet nous pouvons dire que notre corpus représente de façon exhaustive la ville de Tlemcen. Pour l'aspect temporel des affiches publicitaires, nous avons choisi de les récolter le début du mois d'avril, car cela nous semble la période la plus favorable à la récolte d'un corpus contextuellement intéressant ; c'est-à-dire qu'on a souhaité travailler sur un corpus qui est actuel et de ce fait pertinent pour notre analyse.

Chapitre 02 :

La politique

linguistique de la

ville

1. La politique linguistique adoptée en Algérie

Après l'indépendance, l'État algérien adopta une politique d'arabisation qui conçoit la langue (arabe classique) comme étant la seule langue nationale et officielle, cette politique a suscité beaucoup de polémiques face aux langues préexistantes au sein de la société ainsi, selon le discours constitutionnel « l'arabe classique est la langue nationale et officielle »⁸. D'autre part, cette politique linguistique visait à conférer à l'État, nouvellement indépendant, une place importante parmi les autres pays arabes et surtout musulmans. L'arabisation devient donc charpente de la politique linguistique : le premier trait, est qu'elle est vaporisatrice de par l'opinion internationale, le deuxième trait, est qu'elle est conflictuelle, car elle n'est pas adéquate à la réalité linguistique.

L'État a tenté par cette mesure d'imposer le monolinguisme⁹, une politique jacobine¹⁰ qui se centre sur l'arabe classique, tout en épargnant non seulement les autres langues présentes et parlées la plupart du temps par un grand nombre de locuteurs, comme (l'arabe dialectal, le Tamazight et le français), mais aussi toutes les variétés de ces langues .

Cette politique qui visait à faire régner l'ordre social, linguistique et culturel a au contraire provoqué une rupture identitaire et linguistique étant donné qu'il existe

⁸ Article 3, la politique linguistique d'arabisation, Adresse URL (www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/algérie-3Politique_ling.htm).

⁹ Par opposition au bi/plurilinguisme, autrement dit, la présence d'une seule langue dans tout le territoire.

¹⁰ Nous faisons référence au jacobinisme linguistique en France et qui consistait en une politique conservatrice envers la langue française ; on parle notamment de cristallisation de la langue.

un réel décalage entre les pratiques langagières des locuteurs et le discours constitutionnel.

La société algérienne baigne dans un plurilinguisme qui ne passe pas inaperçu : ce plurilinguisme s'apparente à l'utilisation des autres langues que l'État a mises sous silence dans la constitution et les chartes nationales telles que le français, considéré comme étant une langue étrangère malgré son utilisation massive, le Tamazight devenu langue nationale en avril 2002 après de longues années de combats, et l'arabe dialectal avec toutes ses variétés régionales, qui est passé sous silence dans les textes de loi malgré son adoption comme parler quotidien par la plupart des Algériens. L'histoire a fait que la langue française soit appropriée par les Algériens, ce français est si spécifique par rapport au français de France ¹¹ou celui du Québec, car son utilisation relève d'un mélange de langue (arabe- français, berbère – français), mais aussi l'emprunt de quelques lexies de la langue française qui n'ont pas d'équivalent à coup sûr dans l'arabe dialectal ou l'arabe classique. Toutes ces langues que la constitution a passées sous silence sont utilisées dans différentes situations qu'elles soient formelles et informelles aussi, dans différents domaines.

Les attitudes et les représentations que les locuteurs ont d'une langue donnée déterminent par-delà sa place et son statut ainsi, la langue « arabe classique » est langue du prêche, du coran, de l'islam, langue sacrée visant à remplir certaines fonctions valorisantes, ce qui entraîne donc l'usage officiel.

¹¹ La forme standardisée du Français

Langue française à double face : elle est tantôt représentée comme la langue du colonisateur et tantôt un legs culturel, dans ce cas elle est « la langue de la mondialisation, la langue de la culture, la langue de la modernité, la langue pour partir à l'étranger, la langue de prestige ».

La langue berbère est tout simplement la langue des ancêtres. La langue (arabe classique) consacrée exclusivement à une situation institutionnelle, constitue de ce fait la langue de l'écrit, face aux autres langues maternelles d'usage quotidien, qui sont des langues de l'oral, Calvet schématise bien cette situation : « il s'agit d'une mosaïque linguistique déterminée par la coexistence de langues de tradition orale et de langue de tradition écrite »¹².

2. Les pratiques langagières des Algériens

La politique linguistique d'arabisation adoptée par les autorités après l'indépendance, laisse les langues (arabe dialectal et ses variétés, Tamazight et ses variétés et le français), marginalisées du discours constitutionnel et par la même occasion de l'utilisation de ces derniers dans des situations formelles, pourtant le français a bien réussi à se faire une place, et ce dans des régions où l'on a tiré un trait sur la considération éhémère que le français est langue du colonisateur, ce qui a aidé notamment cette langue à prendre parti au côté de l'arabe classique dans certains secteurs, c'est la mondialisation qui a fait en d'autres termes que la langue française soit représentée comme la langue de la technologie, et de la

¹²J.L.CALVET, 2001. L'Algérie à la croisée des langues et des cultures. In travaux de didactique du français langue étrangère°45 Université Paul Valéry Montpellier, P62.

modernité. Ainsi nous remarquons que les enseignes commerciales sont écrites en français, les pancartes aussi, certaines entreprises privées n'hésitent pas à entreprendre des opérations et des transactions commerciales utilisant la langue française tout en n'oubliant pas de mettre au premier plan l'utilisation de l'arabe classique, langue qui est recommandée par l'État comme il est stipulé dans l'article 5 :

- 1) « Tous les documents officiels, les rapports, les procès-verbaux des administrations publiques, des institutions, des entreprises et des associations sont rédigés en langue arabe ».
- 2) L'utilisation de toute langue étrangère dans les délibérations et débats des réunions officielles est interdite »¹³

Les locuteurs algériens ont recours à l'utilisation simultanée de l'arabe dialectal, le kabyle qui est une variante du berbère, ainsi que Tamazight, et le français, on parlera alors de plurilinguisme. L'État ayant déclaré la langue Tamazight langue nationale en avril 2002, après les évènements de la Kabylie en 2001, et cela pour promouvoir la langue Tamazight, à cet effet un HCA (haut-commissariat de l'amazighité) fut créé, sans compter toutes les chaînes de télévision qui sont créées, la presse écrite aussi a intégré quelques journaux dans lesquels des rubriques sont écrites en kabyle, afin de sauvegarder le patrimoine culturel et linguistique de la langue kabyle. ,

¹³ La politique linguistique d'arabisation, Adresse URL(www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/algérie-3Politique_ling.html)

Il est donc à constater qu'il subsiste une inadéquation flagrante entre le texte de loi et les pratiques langagières échéantes, dans cet environnement plurilingue qu'offre la société, beaucoup de sociolinguistes se sont intéressés à notre pays, il a d'ailleurs fait quelquefois l'objet d'un débat passionnant autour des langues parlées, ou écrites et leurs devenir.

3 .Le statut des langues en Algérie

Les langues en territoire algérien sont soumises à une stratification : d'une part, une stratification in vivo établie par les locuteurs, qui, en quelque sorte, hiérarchisent les langues qu'ils emploient, et d'autre part, une stratification in vitro, établie par les politiques linguistiques, et notamment en donnant des statuts à chaque langue parlée dans le territoire.

3.1. L'arabe classique

L'arabe classique est la langue nationale et officielle, son usage s'inscrit par défaut en premier lieu dans les situations institutionnelles ou religieuses.

Les langues quotidiennement parlées au Maghreb ne sont généralement pas écrites, comme c'est le cas pour l'arabe dialectal contrairement à l'arabe dit arabe classique ou littéraire .Cette opposition est universelle dans le monde arabe.

Tous les textes de loi qui se sont succédé depuis 1963 maintiennent que cette langue est institutionnelle et officielle, elle est rarement (voire jamais) utilisée dans des situations informelles ,en revanche en utilisant l'arabe dialectal , les

locuteurs tendent parfois à emprunter quelques lexies à l'arabe institutionnel , on a tendance à délaisser l'arabe classique et à favoriser la pratique de la langue française ,du Tamazight ou de l'arabe dialectal , on constate souvent, le recourt à une alternance de codes entre toutes ses langues et variétés, mais au détriment de l'arabe classique qui reste une langue non utilisée, notamment dans le domaine de l'informel.

3.2. L'arabe dialectal

L'arabe dialectal n'est pas mentionné dans la constitution, cependant c'est la langue la plus utilisée dans les pratiques langagières des Algériens. Sur le plan morphosyntaxique, phonétique, lexicale, on entrevoit quelques différenciations en se déplaçant d'une région vers une autre,¹⁴ le fond primitif n'est pas la résultante de la transformation et de l'évolution d'une seule langue, mais de plusieurs langues (l'espagnol, le turc, l'italien), c'est la langue de l'oral, la langue par référence de tout algérien, puisqu'il est souvent appris de manière naturelle et spontanée chez les locuteurs kabylo phones.

Ce parler est en perpétuelle évolution, car il inclut de nouveaux mots¹⁵, de nouvelles tournures de phrases inspirées la plupart du temps des langues étrangères (français, anglais, espagnol), il est communément appelé « dardja » désignant par la même occasion le parler local. C'est la langue de l'oral à usage quotidien, elle a été introduite dans la littérature algérienne ces dernières années, nous concevons comme exemples : la création de livres en arabe algérien (la

¹⁴ Variation diatopique : une variation relative à l'espace.

¹⁵ Néologisme lexicale, notamment chez les jeunes d'où le phénomène de créativité langagière.

traduction en 2008 du roman saint –Exupéry) et aussi (le petit prince), il existe aussi des volumes pour apprendre l’arabe algérien (l’arabe algérien de poche), ce qui témoigne de sa vitalité.

3.3. La langue française

Le français est la langue que les Algériens pratiquent et favorisent, bien qu’elle ne soit pas mentionnée dans la constitution, elle est réduite au simple fait d’une langue étrangère, véhiculaire par moment son usage dans les situations de communication formelle et informelle. Cela laisse à penser que sa valeur est symbolique, toutefois, elle entre en compétition avec l’arabe classique, mais aussi avec les langues dites orales (arabe dialectal, Tamazight). Le français est utilisé dans tous les domaines (l’administration, le système éducatif, le parlement, la justice, et les médias) on parlerait aussi du français algérien ; c’est-à-dire un français spécifique par la façon dont il est utilisé par les locuteurs algériens.

Le français est clairement un héritage colonial, il fait partie et continue de faire partie de la composante linguistique algérienne, toutefois, selon Ibtissem CHACHOU (2014 :110) « *au même titre que les autres langues pratiquées en Algérie, le français fait l’objet d’une attitude officielle qu’on qualifiera de paradoxale* ». En d’autres termes, le français est reconnu officiellement dans la mesure où il est utilisé dans les discours politiques et autres situations formelles, mais sans pour autant être cité dans les chartes officielles de la constitution.

Avant l'indépendance, beaucoup d'auteurs se sont exprimés en langue française, menant ainsi la guerre à leurs façons, en prenant la plume, certains ont continué à faire bon usage de cette langue après l'indépendance tel que KATEB Yacine, Mouloud MAAMERI, Yasmina KHADRA. KATEB Yacine le plus illustre de ces écrivains a toujours considéré le français comme un « butin de guerre », il affirme en outre que « le français est aussi l'affaire des Magrébins, même s'il n'est pas pour eux une langue première »¹⁶.

L'Algérie, bien qu'elle ne soit pas membre de la francophonie, est le deuxième pays francophone dans L'Afrique surtout en matière de consommation de produits culturels français tels que la musique ou le cinéma.

3.4. La langue berbère (Tamazight)

La langue berbère est la langue première et maternelle des berbérophones, langue chamito-sémitique, elle a plusieurs variétés en Algérie et dans les autres pays comme le Maroc ou la Tunisie, on distingue le kabyle, le tamazight, le Mزاب, le tachelhit, le touareg.

Le berbère a été en contact avec de nombreuses langues extérieures depuis l'antiquité, en l'occurrence la conquête arabe et la colonisation française, cette langue possède son propre système d'écriture appelé « libyco-berbère », c'est un système alphabétique (consonantique). En Algérie « les Berbères forment des

¹⁶ La littérature comme force glottopolitique : le cas de la littérature francophone, Revue de sociolinguistique en ligne, Glottopol _N°3-janvier 2004, Adresse URL([http://www.univ.rouen.fr/dyaalang/glottopol.](http://www.univ.rouen.fr/dyaalang/glottopol))

communautés diverses, ils sont regroupés près de la capitale d'Alger et au centre du pays, on trouve aussi des communautés éparpillées dans le sud »¹⁷.

Le kabyle est une variété parlée par plusieurs individus dans une région algérienne qui est la Kabylie, ce sont les kabylo phones qui revendiquèrent une reconnaissance pour le Tamazight ou le kabyle. L'État a longtemps renié cette langue refusant par-là de lui accorder un statut. Pendant de nombreuses années un long combat acharné fut déclaré revendiquant l'attribution d'un titre digne pour la langue berbère, et par là même occasion, la sauvegarde du patrimoine culturel berbérophone. Des manifestations ont donc eu lieu à Alger le 25 juin 1990, c'est ainsi que les pouvoirs publics firent une première concession en permettant l'ouverture en octobre 1990 à l'université de Tizi- Ouzo d'un « département de langue et culture amazighes », suivi d'un second au centre universitaire de Bejaia en 1991.

D'autres évènements comme ceux-là se succédèrent , ainsi en 1994 un mouvement culturel berbère (MCB) est créé, une grève du cartable en 1994 /1995 revendiquait l'intégration de cette langue dans le système éducatif dans les régions kabylo phones le boycott fut total du primaire jusqu'à l'université, s'en suivit aussi la création d'un haut-commissariat de l'amazighité(HCA) le 27 mai 1995, c'est alors l'introduction de cette langue dans le système éducatif dans certaines régions de la Kabylie, enfin en 2001 un mouvement populaire dénommé « mouvement des arches », s'est soulevé alors, toute la Kabylie revendiquant cette fois-ci que la

¹⁷ OP cité, www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/algérie-3Politique_ling.htm

langue berbère devienne une langue nationale et officielle, le peuple kabylophone obtient gain de cause, car après un an la semi –officialisation fut mise en place, l'État l'adopta enfin comme langue nationale en avril 2002. L'article suivant en témoigne :

« Le tamazight est également langue nationale .L'État œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. »¹⁸

3. Les variétés linguistiques en présence

Comme pour chaque société et chaque langue, ces dernières sont soumises à la variation, c'est-à-dire, à une production différée de la norme, qui est liée au bon usage. La variation est le trait même de la vitalité d'une langue, autrement dit, les langues sont produites différemment selon des paramètres variables, tels que : le sexe, l'âge, l'appartenance sociale, l'aspect géographique, etc. Les langues produites en Algérie n'échappent pas à cette règle : on trouve alors des variations dans les parlers algériens, et cela à différentes formes (phonétique, syntaxique, voire même, sémantique).

4.1. Les variétés de l'arabe dialectal

L'arabe dialectal appelé aussi en arabe « dardja » ou « arabe local » ne représente pas seulement l'arabe algérois (l'arabe d'Alger), il constitue aussi l'arabe des autres régions, ces variétés sont en effet influencées par d'autres langues étrangères comme (l'italien, le turc, l'Andalou, l'espagnol), on remarque

¹⁸ Op cité (www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/algerie-3Politique_ling.htm)

que le fond primitif de ces régolites est le même, mais il existe quelques différenciations sur le plan morphosyntaxique, phonologique, phonétique. Nous distinguons ; l'arabe algérois influencé par le berbère et le turc, l'arabe oranais, influencé par l'espagnol, l'arabe constantinois qui est influencé par l'italien et l'arabe de Tlemcen, en qui est influencé par l'arabe andalou. Ces variétés représentent les langues maternelles des Algériens, et les parlers oraux à usage quotidien, elles sont d'autre part véhiculaire de traditions représentant l'identité du peuple algérien , à cet effet Kaula TALEB IBRAHIMI affirme : « *Ces dialectes constituent la langue maternelle de la majorité des Algériens et sont le véhicule d'une culture populaire riche et variée par leur étonnante vitalité ,les parlers algériens témoignent d'une formidable résistance face à la stigmatisation et au rejet que véhiculent à leur égard les normes culturelles dominantes.* »¹⁹

4.2. Les variétés du berbère

L'Algérie compte beaucoup de berbérophones , ils sont éparpillés dans différentes régions : le kabyle (l'une des variantes du berbère) est parlé dans les wilayas de Bejaia et de Tizi Ouzo et partiellement dans les wilayas de Bouira et de Boumerdès, le tamazight : est par ailleurs une autre variante , nous retrouvons également la Chaouia parlée à l'est du pays dans les Aurès , (wilaya de Batna ,Khenchela, Oum el Bouaghi, Tébessa, Souk Ahras , Sétif , partie extrême sud et dans une partie des wilayas de Guelma et de Biskra), aussi, le Mzab, le Tshalehit ,

¹⁹ Khaoula TALEB IBRAHIMI, L'Algérie : coexistence et concurrence des langues, L'année du Maghreb Adresse URL :(http// :anneemaghreb.revues.org/305), P207-218

le tarifit , le tumzabt et le touareg qui se compose à son tour des variantes qu'on appelle « tamachek ».

La communauté berbérophone a longtemps milité pour la reconnaissance de sa langue maternelle, et cela s'est manifesté sur plusieurs plans : culturel, intellectuel et au final, ce militantisme à donner naissance à une révolte, qui a conduit, quelques années plus tard, à la reconnaissance officielle de la langue berbère comme langue nationale.

5. La place et le statut du français et de l'arabe classique dans le système éducatif

5.1. L'arabe classique

Au lendemain de l'indépendance, l'un des objectifs essentiels de l'Algérie sur le plan linguistique était de redonner à l'arabe la place qu'il avait perdue, les autorités algériennes proclament donc l'arabe langue nationale et officielle et décident d'en généraliser l'usage dans l'enseignement et cela même si les moyens humains et pédagogiques n'étaient pas toujours disponibles. Pour remédier à ce manque d'encadrement, le gouvernement algérien a eu recours à des enseignants égyptiens et syriens. Cette politique d'arabisation concerne tous les domaines et s'étend à l'enseignement, elle vise à la restructuration sociale au tour d'une seule et même langue , notamment après la colonisation , et aussi , un besoin de pouvoir affirmer son identité par le biais de la langue arabe associée à la langue de l'islam, langue sacrée du coran. L'arabisation s'est développée d'abord, au primaire puis au moyen et enfin au lycée, elle s'est ensuite étendue à

l'enseignement supérieur, mis à part les filières scientifiques, le volume horaire attribué à l'enseignement de l'arabe classique est dominant face à celui de la langue française dès le primaire.

5.2. Le français

Sur le terrain de l'enseignement public, cette position se concrétise par la décision contenue dans le rapport de la commission nationale de la réforme du système éducatif de l'installer par le président de la République en mai 2000, qui préconise la réintroduction du français dès la deuxième année du cycle primaire à raison de 3 heures hebdomadaires. Toutefois, il faut préciser qu'à l'heure actuelle le français n'est introduit qu'en 3e année primaire sur décision du ministre et sous prétexte que « l'élève doit d'abord se familiariser avec sa langue nationale pendant les deux premières années de sa scolarisation »²⁰, subsiste la loi d'orientation sur l'éducation nationale de 2008, c'est le dernier texte de loi s'intitulant autour des langues dans le système éducatif.

Le statut de la langue française est emblématique, tantôt comme langue enseignée dans le système éducatif, tantôt comme langue d'apprentissage dans l'enseignement supérieur, elle est utilisée dans une situation de communication formelle et informelle, langue de l'oral et de l'écrit. Par moment, n'étant pas considérée par les autorités ni comme langue nationale comme le berbère, ni comme langue officielle comme l'arabe classique, et encore moins comme langue

²⁰ OP cité, Adresse URL (<http://www.ae.fr.ru/int-1-2011.doc>)

maternelle comme l'arabe dialectal, parler en français s'avère être la résultante de la pratique automatisée au fil des années et que l'histoire a instaurée²¹.

6. Autres langues étrangères

L'anglais et l'espagnol sont les deux autres langues étrangères enseignées au moyen et au secondaire, ces langues ne sont pas pratiquées en dehors du cadre formel, beaucoup de centres et d'écoles de langues sont mises en place afin d'enseigner ces langues, l'anglais, par contre, bénéficie d'un rang supérieur dans la mesure où il représente la langue de la technologie et de la mondialisation.

Face aux pratiques langagières dans lesquelles, l'arabe dialectal et le français ainsi que le berbère sont utilisés dans des situations informelles, et l'utilisation du français dans une situation formelle, la politique d'arabisation qui vise à promulguer l'usage et le statut de l'arabe classique s'avère défailante, c'est une utopie, car à bien observer ces dernières années, les locuteurs ont tendance à fuir toute confrontation avec l'arabe classique, autre phénomène observé, l'intrusion des paraboles dans les foyers algériens cette dernière décennie, a favorisé l'emploi de la langue française même dans les situations les plus banales qui soient, les enfants issus de milieux favorisés, fréquentant des écoles privées, tendent à apprendre la langue française au début de leurs vies scolaires, avant même l'apprentissage de la langue arabe (arabe classique), notons que les autorités ont imposé l'arabe classique même dans les écoles privées.

²¹ En parle du français comme étant un héritage culturel et linguistique.

Les écoles privées sont reconnues, mais soumises aux mêmes programmes et au même encadrement que les écoles publiques, la seule différence est qu'elles sont autorisées à avoir d'autres programmes supplémentaires que le ministère doit valider également.

Le plurilinguisme qui règne dans le paysage sociolinguistique algérien est qualifié de résistance face à la politique linguistique d'arabisation, l'État voulait maintenir l'arabe classique comme seule langue, il s'en est passé l'inverse.

La langue française est passée dans certaines régions du pays de langue du colonisateur à la langue de l'économie, de la modernité, et de la culture, dans d'autres régions, malgré la mondialisation, certains locuteurs puristes ou conservateurs n'utilisent pas pour autant la langue française, cette dernière ayant dans le discours constitutionnel le statut de « langue étrangère » elle est utilisée dans l'administration, l'enseignement supérieur, les filières scientifiques et technologiques. Par ailleurs le Français occupe une place prépondérante dans les pratiques langagières quotidiennes à côté de l'arabe classique qui n'est utilisé que dans un cadre institutionnel ou au cours des cérémonies religieuses, la politique d'arabisation a échoué puisqu'elle n'a pas réussi à imposer l'arabe classique comme la langue à utiliser dans toute situation et par là même à faire régner un monolinguisme signifiant pour l'État l'unité de la nation.

7. Les enjeux de la mondialisation sur le marché linguistique algérien

Parler d'un marché linguistique suppose la mise en évidence des langues dominées et dominantes, plusieurs facteurs déterminent la place de ces langues, en l'occurrence la progression économique d'un pays. En Algérie on remarque bien souvent qu'entre toutes les langues préexistantes, il ne subsiste nullement de frontières géographiques ou linguistiques préétablies, à raison près que c'est l'économie du marché qui détermine la place d'une langue dans la société, car à bien réfléchir sur l'usage des langues, nous constatons qu'elles sont en conflit et ce, qu'elles soient maternelles ou destinées à un usage plus prestigieux.

Henri BOYER affirme à ce propos que « *le marché linguistique officiel est donc le lieu d'un rapport de force ou ceux qui détiennent la compétition légitime, donc reconnue, font la loi* »²², il est donc clair que le marché linguistique dépend à forte raison du marché économique, car à bien observer, chacun influe sur l'autre d'une façon qui laisse prétendre qu'ils sont étroitement liés, ainsi pour illustrer cette affirmation, les échanges commerciaux ont toujours suscité des besoins communicatifs, aussi l'invention des moyens de communication les plus récents, plus rapides et efficaces, laisse la langue appréhendée et mise au premier plan plus valorisante et par là même, une langue dominante, une langue à adopter, une langue qui est la tendance du moment. Ainsi nous poserons la question suivante, quel rapport de force engendre la mondialisation sur les langues et leurs devenir ?

²² Henri BOYER, « Introduction à la sociolinguistique », P34

La mondialisation est traduite par l'extension géographique des échanges commerciaux, un pays qui possède le capital économique, linguistique et culturel est celui qui pourrait dominer et imposer sa politique, ou la marche à suivre. En Algérie, il s'en est passé la même chose pendant la colonisation française, la langue française a été imposée au peuple algérien au dépend de la langue arabe (arabe classique), langue qui a longtemps véhiculé l'union de la nation, langue de l'islam, langue sacrée, langue du coran, le colonisateur a même tenté d'effacer l'héritage religieux, idéologique, culturel et linguistique par l'intrusion de la langue française, cela n'est pas dû nécessairement aux représentations que l'on se fait des langues préétablies, mais par le rapport de force qui subsiste avec la mondialisation, c'est le même tableau qui se dessine à la différence près que l'arme utilisée actuellement n'est autre que le pouvoir économique, comme l'atteste si bien Arezki ABDENOUR « *Le processus de mondialisation emporte tout sur son passage plus insidieux que la colonisation classique (l'invasion), cette fois au lieu de reposer sur la force, elle use du pouvoir de l'argent* »²³ en Algérie, nous remarquons que les langues sont en perpétuel conflit, les langues prestigieuses à usage officiel²⁴ comme l'arabe classique et le français d'une part et l'arabe dialectal et le kabyle d'autre part, ceci sans contester toutes les variétés de l'arabe dialectal ainsi que du berbère.

L'arabe classique face au français est en régression ces dernières années, les hauts cadres, les ministres et le président de la République, tendent à privilégier

²³ Arezki ABDENOUR, Le devenir des langues dans la mondialisation économique, Revue (Réflexions, analyses littéraires et linguistiques, janvier 2002) P76-84

²⁴ Il s'agit en effet d'une situation diglossique où les langues sont classées en variété haute et basse.

l'usage du français malgré l'officialité de l'arabe classique, et le fait qu'elle soit appréhendée comme la langue du coran, la raison est que l'on doit s'adapter à l'internalisation des marchés économiques, ce qui inclut plusieurs modifications du mode de vie mené quel que soit le plan (culturel, linguistique, idéologique, politique), ce qui explique alors le rapport de force et de domination entre les langues.

La vision que les Algériens se font des représentations sur les langues est que la mondialisation a participé à déterminer le lieu et le moment d'usage des langues en présence, il est donc clair que face à ce mouvement d'internalisation, la résistance des puristes et des conservateurs ne pourrait pas supprimer le rapport de force qui s'installe entre les langues, c'est pour cette raison qu'il est indispensable de prendre conscience de la valeur de chaque héritage soit-il (linguistique, culturel, idéologique) et ce afin de le sauvegarder tout en s'acclimatant aux conditions de vie que la mondialisation impose. Dans cette optique, nous constatons que l'arabe classique est en concurrence avec le français, cette dernière langue étrangère n'ayant pas été souscrite dans les chartes nationales, mais étant langue véhiculaire, elle semble avoir pris le dessus sur l'arabe classique qu'on qualifie de langue morte²⁵, langue de tradition, langue du tiers monde par référence au monde arabe qui ne fait plus preuve de développement actuellement, qu'il n'en est fait au 16^{ème} siècle, surtout face au monde occidental, c'est pour cette raison qu'il est difficile de situer ces deux

²⁵ Langue morte dans le sens où son usage est de plus en plus réduit à des situations d'ordres formelles ou religieuses.

langues en conflit perpétuel, car elles véhiculent des représentations positives ainsi que des représentations négatives .Mais, en ce qui concerne l'ouverture sur le monde , la langue française est au-devant de la scène , elle est par référence la langue dominante face à l'arabe classique , ce qui nous pousserait à nous demander si la langue arabe pourrait reprendre place comme langue mondiale , majeure ,d'ouverture et de grandeur.

Une autre question refait surface pour ce qui est du rapport qu'entretiennent les dialectes arabes parlés en Algérie avec l'arabe classique, langue approuvée par l'État, le fait aussi que les autorités manifestent un déni envers ces dialectes régionaux, la prise en compte de ces parlers par l'État pourrait-elle propulser un jour l'arabe classique à devenir par référence la langue dominante ?

Il semble que la réponse à cette question , ne pourrait être immédiate , car même si l'État venait à souligner l'hétérogénéité des parlers préexistants dans la constitution , il faudrait en parallèle œuvrer à la mise en évidence de toute culture accompagnant cette langue²⁶ , ce qui s'avère impossible, vu que l'État en termes de temps n'a eu qu'un demi-siècle de reconstruction, de reconfiguration des structures innovantes pour se démarquer comme un nouvel État , une nouvelle Algérie après la colonisation française.

²⁶ Une langue est le plus souvent véhiculaire d'une culture

En somme l'ouverture sur le monde dont fait preuve notre pays afin d'adopter le mouvement d'internationalisation est déjà un bon début, car il n'y a pas si longtemps le pays régnait dans un socialisme appuyé par des pays comme l'URSS ²⁷.

Par ailleurs, l'économie d'un pays contribue à souligner et à déterminer la langue que l'on doit adopter, l'économie de marché étant susceptible de faire investir une main-d'œuvre étrangère ou d'engendrer des déplacements, on se verrait apprendre une langue afin de faciliter la communication et les échanges, c'est donc, dans cette perspective que le français (langue étrangère) ait réussi à prendre la place de l'arabe classique, langue que l'État a pourtant voulu promouvoir, et représentée de ce fait, comme étant la langue de la nation.

De cet état de fait, impliquant la régression de l'utilisation de l'arabe classique face au français, l'Algérie n'a pas d'autre choix que d'opter pour l'économie de marché ainsi que le libéralisme²⁸, celui donc de faire partie de ce mouvement international, qui n'est autre que la mondialisation comme le conçoit si bien Kaula TALEB IBRAHIMI : *« il s'agit d'en faire un atout de la construction d'un « vivre ensemble » qui nous ouvre les portes du développement et nous aide à affronter la déferlante d'une mondialisation implacable qui veut nous enfermer dans un seul moule, celui de la culture marchande et mercantile du néo-libéralisme triomphant »*²⁹, et dans cette perspective la culture, a aussi un rôle à jouer, ce qui est incontestable c'est que l'un influe sur l'autre (l'économique comme le culturel

²⁷ Union des républiques socialistes soviétiques

²⁸ Appuyé par les Etats unis d'Amérique et les pays européens.

²⁹ Khaoula TALEB IBRAHIMI, L'Algérie : coexistence et concurrence des langues, Adresse URL (<http://anneemaghreb.revues.org/305>)P 207-218

sur le linguistique), malgré cela , l'arabe classique (moderne) est quand même la langue du courant , ce qui lui laisse une marge de chance de redevenir un jour la langue dominante en Algérie , ce qui est sûr , c'est que ce fait sera un défi pour l'arabe classique , mais là encore semble ne pas y'avoir d'issue , car trop bien souvent les partis politiques font usage de la religion pour arriver à se faire entendre , à se faire élire par le peuple.

Néanmoins, les intellectuels et tous ceux qui connaissent l'héritage culturel et linguistique de nos aïeux, sauront y faire face, ils seront trouvés un moyen pour sauvegarder la langue arabe et la reconnaître comme langue de la patrie, toujours est-il qu'il est un peu rude de se retrouver dans une telle situation face à la mondialisation, l'arabe classique pourrait au moins être débarrassé du préjugé qui pèse sur elle du fait que c'est une langue de tradition ou une langue morte.

Dans cette partie nous mettrons en exergue l'évolution épistémologique qui a conduit à la naissance de la sociolinguistique (sociolinguistique générale) jusqu'à l'avènement de la sociolinguistique urbaine ainsi que quelques éléments théoriques pertinents pour notre étude.

8. Genèse de la sociolinguistique :

La linguistique est une discipline empirique qui étudie la langue dans son aspect formel, c'est-à-dire hors contexte ; on parle aussi de linguistique de labos, tant les corpus sont préfabriqués pour les besoins du linguiste. Toutefois, la linguistique s'est retrouvée prisonnière de son paradigme selon lequel la langue doit être étudiée pour elle-même et en elle-même, ce qu'on appelle le principe d'immanence. Ce principe épistémologique a fait en sorte que la linguistique se retrouve en état de crise « la crise de la linguistique »

Thierry BULOT(1980) affirme sur ce principe épistémologique qu'« *il ne faudrait pas penser que les diverses linguistiques structurales et/ou y compris la grammaire générative ignore ou passent sous silence l'existence de différenciations sociales du langage, simplement elle rejette hors de la linguistique l'étude de la causalité exercée par l'extralinguistique* ». En effet, c'est très important de souligner que lorsque Ferdinand de Saussure a mis les jalons de la linguistique, il n'a pas nié l'existence de la parole et de la variation, seulement il a jugé que cela ne devait pas être du ressort de la linguistique.

De ce fait une rupture dans la manière de concevoir la langue était nécessaire ce qui a amené la linguistique à dépasser les barrières qu'elle s'est fixées : on est passés alors d'une discipline qui étudie le caractère intrinsèque de la langue vers

une discipline qui se focalise sur la production réelle du langage en intégrant les variantes sociales³⁰.

De ce fait, la sociolinguistique est devenue une linguistique de crise, dans le sens où elle est apparue notamment pour faire face à des problèmes d'ordres sociaux langagiers : on peut citer notamment les problèmes liés à la ségrégation et à la stigmatisation langagière.

Contrairement au linguiste qui se contente de décrire les lois formelles qui régissent le fonctionnement d'une langue, le sociolinguiste quant à lui tente d'apporter des solutions à des problèmes liés aux langues dans les sociétés : on parle alors d'une linguistique prioritaire (Bulot : 2004) et de militantisme. C'est dans cette optique que la sociolinguistique urbaine a vu le jour en intégrant un élément très important dans la dichotomie : langue/société, l'espace qui s'avère être un élément déterminant.

8.1 La sociolinguistique urbaine :

Selon Thierry BULOT la tâche de la sociolinguistique (qu'elle soit urbaine ou non) est : « *d'apporter une connaissance des systèmes linguistiques, émergents ou en continuité, issue de culture urbaine, que produire de l'intéligibilité sociale sur un terrain tendue socialement : la ville* ». Deux éléments sont à retenir dans cette citation : en premier lieu, on déduit que la sociolinguistique urbaine tente de faire

³⁰ Nous faisons allusion principalement aux variantes de l'âge, le sexe, le contexte et l'espace.

la corrélation entre : langue, espace et société. En effet, ses trois éléments sont des paramètres déterminants dans l'étude des langues en contexte. (On reviendra sur les taches de la sociolinguistique urbaine plus bas.)

Le second point sur lequel il est important de revenir c'est « la ville » qui est décrite comme un terrain socialement tendu. En effet, la sociolinguistique urbaine privilégie la ville comme terrain d'étude dans la mesure où cette dernière abrite des acteurs sociaux aux appartenances ethniques, culturelles et sociales différentes. Ces acteurs peuvent rentrer en conflit identitaire : il s'agira alors pour chaque individu, voire chaque groupe, d'imposer son identité et sa culture : on parle alors de conflits de langues et de culture. La ville est donc un endroit où la tension est omniprésente entre ses composants.

8.2 La ville en sociolinguistique urbaine

Comme nous l'avons signalé plus haut, la ville est un lieu de socialisation et de tension, même si l'essence même de la ville est unification et intégration, néanmoins l'hétérogénéité et la diversification dont fait preuve la ville fait en sorte que ce territoire censé unifier des gens se trouve comme un lieu où les tensions se créent entre ses acteurs.

La ville est un objet à double face : d'un côté, une ville statique, figée, du moins circonscrite pour un temps dans des cadres matériels ³¹; de l'autre, une ville dynamique, composée de citoyens et de groupes en relation. De ce fait, on comprend que ces les composants de la ville qui font son dynamisme. En effet une

³¹ On fait allusion à l'aspect structural de la ville : sa morphologie.

dichotomie s'impose ici entre habitats et habiter. Cela exprime bien cette tension entre, d'une part, une ville cristallisée dans une certaine morphologie de l'habitat et, d'autre part, une ville en mouvement où s'expriment de multiples manières d'habiter et de s'approprier un lieu. De cela se dégage un principe très important qui est la territorialisation ; c'est-à-dire la manière dont les individus s'approprient l'espace et hiérarchisent leur langue et la façon de parler.

8.3 Les affiches publicitaires en tant qu'élément de la sociolinguistique urbaine

L'une des composantes de la ville, hormis les acteurs sociaux, c'est bien le paysage urbain et linguistique, en effet, les affiches publicitaires représentent un élément très important dans la construction de la ville où les langues et les images sont mises en mur.

L'affiche est un excellent support de communication, elle peut être utilisée pour une communication dans le cadre du lancement d'un nouveau produit ou d'une nouvelle application ou service et même d'un évènement, elle présente alors un enjeu économique et médiatique.

Les affiches publicitaires se composent d'éléments sémiotiques et langagiers, autrement dit, les langues sont corrélées avec des images et des signes afin d'attirer les passants, ou ce qu'on peut appeler les consommateurs visuels. Ces dernières années, les affiches publicitaires ont connu une expansion fulgurante tant par la multiplicité des supports que par la diversité des produits. Les villes

algériennes comptent presque autant de types d'affichages que de langues. Le progrès économique et l'ouverture des marchés aux firmes étrangères ont engendré une réelle amélioration et une diversification quant aux publications trouvées en milieu urbain.

L'élément central de notre étude concerne les langues dans les affiches publicitaires, de ce fait on peut se poser une question : s'agit-il des langues de la publicité ? Ou de la publicité des langues ? Ou les deux à la fois ? En effet, la diversité des langues en contexte publicitaires laisse entendre qu'une langue peut veuX véhiculer un produit, une vision, voire même un mode de vie d'où l'importance de cet élément dans l'urbanité de la ville.

Chapitre 03 :
Langues et
pratiques
linguistiques dans les
affiches publicitaires
de la ville

Dans ce chapitre, nous procéderons, en premier lieu, à un classement et une analyse de la seconde partie du corpus, c'est-à-dire les photos recueillies dans la ville.

Le classement se fera par ordre linguistique où nous allons catégoriser les photos selon la nature des langues présentes, par exemple : monolinguisme, bilinguisme, plurilinguisme, hybridation, etc. Notons que la majorité des affiches publicitaires sont présentes à plusieurs endroits de la ville, ce qui est redondant.

Dans un second temps, nous allons confronter les résultats trouvés avec les textes de loi traitant de l'aménagement linguistique en ville, et notamment les textes qui traitent du paysage linguistique de la ville en ce qui concerne les affiches publicitaires.

1. Catégorisation des affiches publicitaires par langues

1.1 L'alternance codique dans les textes publicitaires

Le phénomène du code switching, présent dans les textes médiatiques, sera différemment approché du phénomène tel qu'il est présent dans les conversations³² et autres types d'interactions, dans la mesure où il s'agit d'une communication différée dans le temps et l'espace. Nous commencerons par les affiches publicitaires ayant recours à deux codes, car ils sont les plus fréquents dans le paysage linguistique de la ville. Il s'agit en effet, d'un recourt hiérarchisé des langues en présence, dans la mesure où la juxtaposition des deux codes, par exemple : (arabe classique- français) se fait de façon hiérarchique : une langue

³² GUMPERZ.John.J (1989).

prédomine l'autre, il ne s'agit, donc, pas d'une utilisation équivalente des langues, mais plutôt une stratification.

- **Figure 1 :**

Dans l'ensemble des photos de la figure 1, nous remarquons un recours à une alternance de codes, entre l'arabe (classique et/médiane³³) et le français. Nous remarquons que les énoncés utilisés sont des équivalents ; c'est-à-dire qu'ils font recours à une traduction littérale ou que les énoncés soient complémentaires, dans la mesure où l'un complète le sens de l'autre, toutefois, le principe d'équivalence ce résume seulement dans le sens, en revanche, les codes utilisés ne sont pas employés de la même façon, notamment dans ce qui est de la taille de la graphie et la quantité des mots employés dans chaque langue.

Exemple 1 :



³³ L'arabe médian fait référence à une variété de l'arabe qui s'inspire de la structure de l'arabe classique avec une intonation et une phonétique proche de l'arabe dialectal.

Ce passage tiré de l’affiche publicitaire de Mobilis, fait appel à un plurilinguisme apparent dans le sens où s’est écrit en trois langues : l’arabe, le berbère et français. L’ordre des langues et pertinents dans la mesure où nous pouvons en déduire une sorte de stratification des langues : L’arabe, langue officielle et nationale, le berbère langue nationale et le français en dernier lieu, langue étrangère.

Exemple 2 :



Autre exemple d’une alternance de code, mais cette fois-ci c’est un recours au bilinguisme : Arabe français : il s’agit de l’affiche publicitaire d’un détergent « lave sol », l’énoncé produit en français se voit traduit en langue arabe juste en bas. Pour cet exemple, nous constatons que la langue française prime sur l’arabe tant par le volume de la police que par la fréquence d’utilisation. Nous pouvons expliquer cela par un choix stylistique de l’entreprise du produit, ou plus encore d’une stratégie commerciale visant à toucher le plus de public possible en associant l’arabe et le français.

Exemple 3 :



Le dernier exemple dû recourt à l'alternance de code et du bilinguisme est particulièrement intéressant, dans la mesure où on est dans un parfait brassage entre français et Arabe dialectale (daridja). Notons que la variété de l'arabe est écrite en lettre latine ce qui nous rappelle en quelque sorte les écrits numériques ou encore la quasi-oralité de la langue écrite³⁴ : l'expression « Rapide 3la tout de suite » fait allusion à une expression utilisée dans l'arabe algérien, autrement dit, la langue du quotidien.

1.2 Le monolingue dans les textes publicitaires

Beaucoup moins nombreux que les textes plurilingues ou mixtes, les textes à caractère monolingue sont toutefois intéressants à analyser, car ils laissent sous-entendre que le choix de langue est une stratégie pour cibler un public donné. Les monolingues présents dans les affiches publicitaires varient entre le français,

³⁴ Dans les écrits numériques, les internautes ont tendance à écrire l'arabe dialectal en lettre latine, ce qui donne l'impression que c'est une langue orale.

l'arabe algérien et l'arabe institutionnel. Il en est ainsi pour la transcription qui se fait tantôt en graphie latine et tantôt en caractère arabe.

Même si le bi/plurilinguisme est plus conséquent dans les textes publicitaires que le monolinguisme, il est toutefois important d'y revenir, car il renvoie à une réalité diachronique adoptée par l'État post colonial.

1.2.1 Le monolinguisme en arabe institutionnel

- **Figure 2 :**

L'ensemble de la figure 2 comporte les affiches publicitaires comportant une seule langue, cela varie entre l'arabe (institutionnel ou médiane) ou le français, notons que le monolinguisme berbère est inexistant dans la ville de Tlemcen et cela s'explique par le caractère non berbérophone des habitants de la ville.

Exemple 1 :



Dans les exemples suivants, on constate un recours exclusif à l'arabe institutionnel. En effet, ce dernier a généralement une connotation religieuse et institutionnelle ; les publicitaires semblent plus enclins à utiliser l'arabe institutionnel que les autres langues par exemple, notamment à l'occasion du ramadan ou les fêtes religieuses. Malgré cela, on remarque ici son emploi dans un cadre qui n'est pas celui du religieux. Il est à noter aussi que la graphie utilisée dans les affiches publicitaires en arabe institutionnel est purement arabe, ce qui peut témoigner de la sacralité de cette langue, voire même, d'un respect de la politique linguistique de la ville imposée par l'État.

1.2.2 Le monolinguisme en arabe algérien

Il s'agit de textes transcrits en graphie latine ou arabe et qui renvoie à une réalité langagière du quotidien, en effet ce choix de langue paraît ciblé les tranches jeunes « branchés » comme l'explique l'exemple suivant :



Le texte écrit dans l'affiche est transcrit en lettre latine, ce qui concorde avec la nature du produit qui lui aussi est en graphie latine. Ce genre de monolinguisme est très rare dans le contexte des affiches publicitaires écrites en milieu urbain contrairement aux publicités audiovisuelles.

1.2.3 Le monolinguisme en français

Le français, code officiel de la presse francophone en Algérie, se présente comme la langue la plus présente dans les textes publicitaires. Ils relèvent d'un registre standard de langue contrairement à l'arabe qui est soumis à la variation. On

remarque toutefois une quasi-absence de la langue française dans tout ce qui relève des fêtes et évènements religieux.

La dominance du français dans le paysage linguistique de la ville, peut être associée à la nature des produits, qui sont véhiculaire d'une culture et parfois d'un pays ; l'exemple des voitures automobiles des concessionnaires français « Renault, Peugeot, Citroën ». Les affiches publicitaires de ces derniers sont exclusivement écrites en français.

- Figure 3 :





Nous remarquons de prime abord que le recours au français touche pratiquement tous les domaines de la publicité : que ça soit les produits de consommation ou les détergents ménagers ou les annonces publiques. Le français a, en effet, un essor très grand dans le paysage linguistique algérien.

Une fois notre analyse à terme, nous pouvons dire avec certitude que le paysage linguistique de la ville de Tlemcen est plurilingue, dans la mesure où plusieurs langues cohabitent et coexistent ensemble pour former une diversité linguistique mise en mure à l'image du peuple algérien.

Le premier constat que nous pouvons tirer, c'est que les langues dominantes en milieu publicitaire sont l'arabe institutionnel et le français ; ces deux langues renvoient respectivement à deux réalités : En effet l'arabe est la langue nationale et première, les textes de loi stipulent que toutes formes d'écritures en ville doit se faire en arabe ou doit au moins faire allusion à une traduction en arabe.

Le français quant à lui se voit réduire au rang de langue étrangère, toutefois la réalité linguistique de la ville en dit le contraire : le français est un réel concurrent de la langue arabe et cela se témoigne par la présence d'un grand nombre d'affiches publicitaires ne contenant aucune forme d'arabe, seulement un texte en français, ce qui n'est pas en adéquation avec la politique linguistique adoptée en Algérie. Toutefois, nous estimons que les responsables de ces affiches ont conscience de la réalité linguistique du pays, et que le français est une partie intégrante de l'identité algérienne.

L'Arabe dialectale, quant à lui, voit son usage réduit à quelques affiches publicitaires à caractères jeunes : en dépit qu'elle soit la langue de la communication en Algérie, « la daridja » n'a pas encore sa place dans le paysage linguistique de la ville, la langue berbère non plus dans la mesure où c'est une langue non parlée dans la ville de Tlemcen, toutefois, on ne peut pas généraliser cela à tous le territoire algérien dans le sens où il y a des villes où le berbère (avec ses variétés) est la langue du quotidien et de la communication.

2. Confrontation des résultats avec les textes de loi

Le premier texte de loi, qui était censé régir la politique linguistique de la ville, remonte au président de la République Houari Boumediène, qui avant signé le décret « décret n° 74-70 du 3 avril 1974 portant arabisation de la publicité commerciale », ce décret impose une publication en arabe quant aux enseignes commerciales et les affiches publicitaires, toutefois, le recourt à une langue étrangère reste facultatif.

Article 1^{er}

La publicité commerciale produite et diffusée sur le territoire national doit être exprimée en langue arabe.

L'utilisation, aux mêmes fins, d'une langue étrangère est facultative. Dans ce cas, le message publicitaire devra être conçu comme une reproduction complémentaire traduite ou transposée³⁵

Article 2

Les dispositions de l'article 1^{er} s'appliquent aux enseignes, affiches, panneaux-réclames et éditions publicitaires (prospectus, dépliants, catalogues, brochures, calendriers, agendas, etc.) et, d'une façon générale, à tout message à caractère publicitaire commercial émis sous forme figurée, parlée ou filmée.

36

Après le premier décret régissant la ville d'un point de vue linguistique, et qui montrait un semblant de souplesse, il a fallu attendre l'année 1981 pour avoir un décret qui inspire à l'arabisation totale du paysage linguistique algérien, ce décret fut présenté par le président de la République BENDJEDIB Chadeli « [décret n° 81-36 du 14 mars 1981 relatif à l'arabisation de l'environnement](#) »

³⁵ http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-3Politique_ling.htm#8_Laffichage_commercial_et_la_vie_economique_

³⁶ Ibid.

Article 1^{er}

Les enseignes, panneaux et, de manière générale, toute inscription peinte, gravée ou lumineuse, indiquant un établissement, une entreprise, un organisme ou mentionnant l'activité qui s'y exerce, sont exprimés en langue nationale.

La transcription en langue nationale s'effectue dans le respect de la réglementation en matière de dépôts de marques de fabrique et notamment, les dispositions de l'ordonnance n° 66-57 du 19 mars 1966 susvisée.³⁷

Article 20

1) Sous réserve d'une transcription esthétique et d'une expression correcte, les enseignes, les panneaux, les slogans, les symboles, les panneaux publicitaires ainsi que toute inscription lumineuse, sculptée ou gravée indiquant un établissement, un organisme, une entreprise ou un local et/ou mentionnant l'activité qui s'y exerce sont exprimés dans la seule langue arabe.

2) Il peut être fait usage de langues étrangères parallèlement à la langue arabe dans les centres touristiques classés.³⁸

Toutefois, une exception est admise concernant les endroits touristiques, qui sont susceptibles d'être visités par des étrangers, mais pour ce qui est du reste du territoire, la loi était simple, une arabisation du paysage linguistique en Algérie, ce fut là le dernier décret de la constitution qui visait à aménager la ville linguistiquement, et qui inspirait à un paysage linguistique qui vire vers le

³⁷ http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-3Politique_ling.htm#8_Laffichage_commercial_et_la_vie_economique_

³⁸ Ibid.

monolinguisme, contrairement au premier décret, qui autoriser l'emploi d'une langue étrangère comme équivalant à l'énoncé produit en langue nationale.

De ce fait, et en se référant au dernier texte de loi ayant pour vocation d'instaurer une politique linguistique de la ville, il convient de dire, que la dimension in vitro, autrement dit, les politiques linguistiques et la dimension in vivo ne sont pas en adéquation, car, il est plus qu'évident, que le paysage linguistique de la ville algérienne, et de Tlemcen en particulier, est plurilingue : on y trouve l'arabe classique, le français, et même l'Arabe dialectale, qui, rappelons-le, n'a jamais été mentionnée par la Charte constitutionnelle.

Le recours au plurilinguisme dans le discours publicitaire est révélateur de la reconnaissance de la diversité sociale et culturelle de la communauté algérienne ainsi que de ses composantes culturelles, et cela, en dépit de la négligence des politiques linguistiques, qui continue de marginaliser de mettre sous silence des langues ayant leur place/poids dans la société algérienne.

Conclusion

La conclusion

La réalité sociolinguistique de l'Algérie est plurilingue et cela remonte à bien avant la colonisation française. En effet, l'Algérie a connu plusieurs invasions et cela a eu comme effet un brassage entre plusieurs langues et variétés de langues. La colonisation française a, tout de même, joué un rôle important dans l'évolution sociolinguistique en Algérie, en plus de l'ampleur temporaire qu'a pris l'occupation française en Algérie, la présence du français en Algérie à créer une gêne pour les dirigeants algériens, ce qui à donner naissance à une politique d'arabisation, le moins qu'on puisse dire, c'est que c'était un réel échec.

La réalité sociolinguistique de l'Algérie a toujours était plurielle, et cela avant même l'arrivée du français sur le sol algérien, de ce fait, imposer une langue, non parlée, à un peuple qui pratique plusieurs variétés de langues, était quelque chose de très compliqué.

Nous nous sommes intéressés, dans ce modeste travail, à deux axes de recherches complémentaires : l'aménagement linguistique en Algérie, et les affiches publicitaires dans la ville (Tlemcen).

Nous nous sommes appuyés sur les textes de loi pour avoir une idée bien claire sur comment est géré les langues en Algérie, et nous avons effectués une enquête de terrain où nous avons recueilli plusieurs photos d'affiches publicitaires dans la ville (corpus Marco), nous avons ensuite mis en corrélation la gestion in vitro et la dimension in vivo des langues en ville. Nous avons déduit une inadéquation entre la politique linguistique en Algérie et la réalité sociolinguistique de la ville, dans la

mesure où les textes de loi stipulent que seul l'arabe institutionnel est la langue de la communication, en revanche, la réalité en dit le contraire, car la ville algérienne offre un panorama langagier où plusieurs langues coexistent plus au moins de façon pacifique.

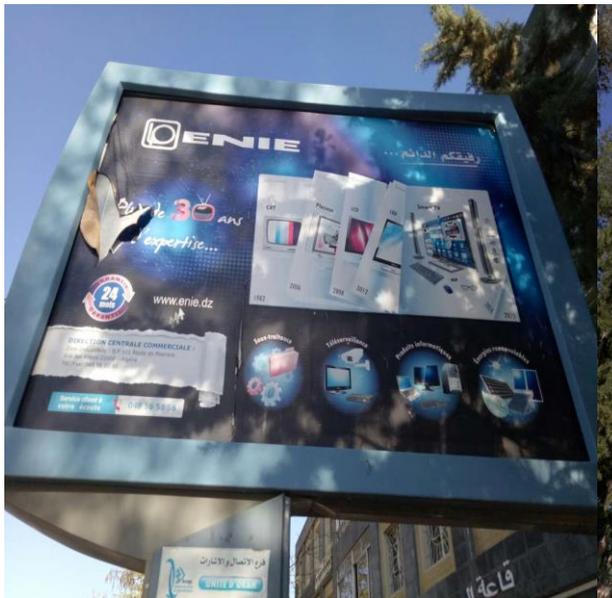
Nous pensons que, l'ouverture de l'Algérie vers la mondialisation et le marché mondial, impose l'intégration des langues étrangères dans le profile sociolinguistique de l'Algérie.

Au terme de ce travail, nous tenons à préciser que les résultats trouvés ne sont applicables que pour le corpus choisi, une quelconque généralisation nous semblerait fausse et lacunaire du fait que l'Algérie est un pays vaste et où langues se diversifient d'une région à une autre.

Annexes :







BATIMENT BOUCHENAK

VENTE APPARTEMENTS

RÉSIDENCE LES DAHLIAS

Téléphone : 043 40 48 10 / 11
Commercial : 0555 62 68 93 / 96

40 ANS D'EXPÉRIENCE

Sari Prom EL DJAZAIR
اقسامة دار مصالي الحاج
RESIDENCE DAR MESSALI-HADJ

F3 / F4 / F5
A partir de **35.000 DA/Mois**

* avec cuisine meublée
* chauffage central individuel

Délais de la réalisation
36 mois

Fig Ain Sebaa Lotissement DIB Bel Horizon Tiemcen
Facebook: Sari Prom - Mail: sari-prom13@gmail.com
Mob: 0554.92.31.74 / 0558.15.84.85
Tél/Fax: 043.41.56.36

EMPRUNT NATIONAL POUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE
www.amanti.dz

**UNE OPPORTUNITÉ,
UN GAIN**

5,75% 5%
5 ans 3 ans

RENDEMENT ANNUEL
EN EXONERATION D'IMPÔTS

GARANTI PAR L'ETAT

WAttless
Aqua Boost

Lavez Plus de vêtements
et Économisez Plus +++

Brandt

IL EST TEMPS DE VOIR PLUS GRAND

PRÊT IMMOBILIER ACQUISITION & CONSTRUCTION
 APPELEZ LE 021 45 11 55
 SOCIETEGENERALE.DZ

**SOCIETE GENERALE
 ALGERIE**

DEVELOPPONS ENSEMBLE
 L'ESPRIT D'EQUIPE

BETON & TRAVAUX OUEST
 خرسانة و أشغال الغرب

Béton prêt à l'emploi - Travaux Publics
Travaux de Batiments - Divers Travaux Hydrauliques

Siège social :
 888 Hai Zitoun El Kiffane
 Tlemcen - RP_ALGERIE
 Mob : 0561 65 91 03
 Tél : 043 26 41 50
 Fax : 043 26 41 71

Unité de Production :
 Route Nationale N°7
 Beni-Add
 (Ain Fezza) TLEMCEM
 Email : SARL_BTO@yahoo.fr

à 200 mètres

Société à Kiffane
 HAI ZITOUN 200 M2

CASH
 Assurances

TOUTES BRANCHES

www.cash-assurances.dz

Siège social : 199, Boulevard des Martyrs,
 Algérie - Tél : +213 21 37 47 10 à 12
 Fax : +213 21 81 87 4

ARTS GRAPHIQUES MODERNES
 Mob : 0771 201 121 www.agmpub-dz.com
 email: agmpub@yahoo.fr

Location d'espaces publicitaires
 Impression numérique grand format
 Fraisage numérique - Alucoband
 Impression offset rotative
 Listing - Emballage - Carton - tissu
 Sérigraphie sur tous supports
 Revues - Catalogues - Dépliants - Etiquettes

Bibliographie :

Ouvrages :

BLANCHET. Ph (2012) « *Linguistique de terrain méthode et théorie* », presse universitaire de rennes.

BOYER. H, (2001) « *Introduction à la sociolinguistique* », DUNOT.

CALVET J.L. (2001) « *L'Algérie à la croisée des langues et des cultures. In travaux de didactique du français langue étrangère* », °45 Université Paul Valéry Montpellier, P62.

CHACHOU.I (2014) « *La situation sociolinguistique de l'Algérie : Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre* », L'Harmattan.

GUMPERZ.J. (1989) « *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative* », L'Harmattan.

Thèses :

AMMI-ABACCI Amel, « *Langues, discours institutionnels et pratiques langagières des jeunes au Maghreb : Les cas de l'Algérie et du Maroc Étude sociolinguistique* » Université Abou Baker Belkaid . Tlemcen.

OUHASSINE Chahrazed Meryem, « *Mise en mur et mise en discours du bi/plurilinguisme et de la question identitaire dans le paysage linguistique urbain des villes algériennes* » Université Abou Baker Belkaid .Tlemcen .

Articles :

ABDENOUR Arezki, « *Le devenir des langues dans la mondialisation économique* », Revue (Réflexions, analyses littéraires et linguistiques, janvier 2002)

ALI-BENCHERIF MOHAMED Zakaria « L'affichage publicitaire dans les espaces urbains algériens : de la mise en mur du plurilinguisme au marquage identitaire » Signes, Discours et Sociétés [en ligne], n° 11. Les identités culturelles dans le discours publicitaire.

CAITUCOLI Claude, « *La littérature comme force glottopolitique : le cas de la littérature francophone* », Revue de sociolinguistique en ligne, Glottopol _N°3- janvier 2004, Adresse URL(<http://www.univ.rouen.fr/dyaalang/glottopol>.)

BOYER, Henri « *Les politiques linguistiques* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 94 | 2010, mis en ligne le 06 novembre 2012, consulté le 03 mars 2017. URL : <http://mots.org/19891> ; DOI : 10.4000/mots.19891

BULOT Thierry, « *Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité* » Université de rennes 2 Haute Bretagne.

TALEB IBRAHIMI, Khaoula « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues, L'année du Maghreb » Adresse URL :([http// :anneemaghreb.revues.org/305](http://anneemaghreb.revues.org/305)), P207-218

Sitographie :

LECLERC Jaques, « *L'aménagement linguistique dans le monde* » URL: <http://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/algerie.htm>

